

Fédération Française des Médailleés de la Jeunesse, des Sports et de l'Engagement Associatif



Médailleés
de la Jeunesse, des Sports
et de l'Engagement Associatif
des Yvelines

SOUS LE HAUT PATRONAGE DE MONSIEUR LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE
ET DU MINISTÈRE EN CHARGE DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS
Reconnue d'Utilité Publique le 9 juillet 1958 – Agrément n° 9144 du 31 mars 1991

COMITE DEPARTEMENTAL DES YVELINES

Siège Social : CDOS 78, 39 rue des Chantiers - 78000 VERSAILLES

Siège Administratif : Mme C. DUROZOY, 1, rue du Bout aux Gervais – 78270 LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE
Tél : 06 81 49 54 95

Chevreuse, le 07 février 2026

Chers amis Médailleés,

Je vous prie de bien vouloir participer à l'Assemblée Générale Ordinaire de notre Comité, qui se tiendra le :

**Samedi 28 février 2026 à partir de 10h00 à la Salle des Fêtes de BENNECOURT
6 rue de l'Eglise – 78270 BENNECOURT**

- 10h00 : **Accueil des participants**, café, émargement, vérification des pouvoirs, encaissement des cotisations 2026
- 10h30 : **Assemblée Générale Ordinaire Elective**
- Mot d'accueil du Maire Didier DUMONT,
- Allocution du Président Sylvain LEMAITRE,
- Hommage aux membres disparus en 2025,
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire du 01.03.2025 à LE CHESNAY-ROCQUENCOURT,
- Rapport moral du Président et rapport d'activités de la Secrétaire Générale Colette DUROZOY,
- Rapport financier du Trésorier Philippe Georges CAPELLE pour l'exercice 2025,
- Rapport des vérificateurs aux comptes Mme Madeleine BEX et Jean-Loup LEPLAT pour l'exercice 2025,
- Désignation des représentants du CODYM à l'AG de la région IDF le 7 Mars 2026 dans le VAL D'OISE : 2 titulaires et 2 suppléants,
- Désignation des représentants du CODYM à l'AG de la FFMJSEA les 21 et 22 Mai 2026 à CHATELLAILLON PLAGE (17) / 1 titulaire et 1 suppléant,
- vote du montant de la cotisation pour 2027,
- Présentation des orientations 2026,
- Présentation du Budget Prévisionnel 2026,
- Questions diverses.
- 12h00 : **Remise de médailles et diplômes.**
- 13h00 : **Déjeuner convivial au restaurant « Le Zola – 27 rue Emile Zola – Bennecourt »** - Voir feuille de réservation jointe.

Sylvain LEMAITRE

Si vous n'avez pas la possibilité d'assister à cette Assemblée Générale, nous vous demandons de détacher, de compléter et de nous retourner le pouvoir ci-dessous. Pour vous acquitter de la Licence 2026, joignez à ce pouvoir le bulletin d'adhésion joint et un chèque de 30 € à l'ordre du CODYM à adresser à notre secrétariat chez Colette DUROZOY, 1, rue du Bout aux Gervais, 78270 LA VILLENEUVE-EN-CHEVRIE.

☒

POUVOIR

Je soussigné (e).....

Donne pouvoir à.....

Pour me représenter et voter en mes lieu et place à l'Assemblée Générale du CODYM le 28 Février 2026.

Fait à....., le2026

Signature (1)

(1) La signature doit être précédée de la mention « Bon pour Pouvoir »